

NPN02237779



*Nouvelle formulation*

**LiquiCal-D 1000**

*Remboursé par la  
Régie de l'assurance maladie du Québec*

NPN 80000408



**LiquiCal-D 400**

**LiquiCal-D 400 citron**

# LiquiCal-D

Supplément de carbonate de calcium avec vitamine D

**GÉLULES LIQUIDES OFFRANT UNE PROTECTION  
CONTRE LES FRACTURES DUES À L'OSTÉOPOROSE**

*Faciles à prendre avec un verre d'eau ou croquer*

LiquiCal-D est **remboursé par la Régie de l'assurance  
maladie du Québec** et la plupart des assureurs privés

Disponible sur tous les prescripteurs électroniques dont :  
Zoomed, Moxxi, Kinlogix, Omnimed et plusieurs autres

**VOUS AVEZ MAINTENANT PLUSIEURS BONNES RAISONS DE  
PRESCRIRE LIQUICAL-D À VOS PATIENTS**

# LiquiCal-D

Supplément de carbonate de calcium avec vitamine D

RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE L'OSTÉOROPOSE DU CANADA* Apport quotidien recommandé en calcium et en vitamine D (incluant l'alimentation)		POSOLOGIE RECOMMANDÉE LIQUICAL-D 400 ET LIQUICAL-D CITRON (500 mg/400 UI de calcium et vitamine D)	POSOLOGIE RECOMMANDÉE LIQUICAL-D 1000 (500 mg/1000 UI de calcium et vitamine D)
Femmes et hommes > 50 ans En bonne santé et présentant un risque léger de déficit en vitamine D	400 à 1000 UI + 1200 mg de calcium	1 à 2 gélules / jour	1 gélule / jour
Femmes et hommes > 50 ans Présentant un risque modéré de vitamine D	800 à 1000 UI + 1200 mg de calcium	2 gélules / jour	1 gélule / jour

Dose quotidienne

x 7=

< ou = 14000 UI\*

\* Une dose hebdomadaire maximale de 14 000 UI est sûre et ne requiert aucune surveillance.

\* Lignes directrices de pratique clinique 2010 pour le diagnostic et le traitement de l'ostéoporose au Canada, rédigées par le Conseil consultatif scientifique de la Société de l'ostéoporose du Canada : Alexandra Papaioannou et coll., JMAC 2010.